



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES REVENDICATIONS CFDT POUR VOS RÉMUNÉRATIONS



Les négociations sont en cours dans le secteur associatif sanitaire, social et médicosocial.

Qui revendique quoi ?

Parlons peu, parlons bien. Pour l'essentiel, la CFDT revendique :

- L'extension de la prime Ségur aux salariés non couverts et son intégration dans le salaire de base ;
- + 25 % de revenus en moyenne ;
- Un salaire minimum mensuel à 183 euros au-dessus du Smic pour le premier niveau de rémunération ;
- Une rémunération basée sur le niveau de diplôme ;
- Une reconnaissance de l'expérience professionnelle à 100 % à l'embauche ;
- Des éléments complémentaires de rémunération. Ces nouveaux droits cumulables, imaginés par la CFDT, existent déjà dans le secteur privé à but lucratif et celui de l'aide à domicile. Ils valorisent le travail réel en prenant en compte des missions complémentaires, des responsabilités, des conditions de travail particulières.

**Renouvellement
des CSE**

Mars 2023

Adhérez



Avec la CFDT, revendiquez des salaires à la hauteur des services indispensables que vous rendez à la société.

Dites : **#CHICHE !**

Et diffusez ce hashtag sur les réseaux sociaux

sante-sociaux.cfdt.fr

